

Lyon, le 19 juin 2008

Réaction de Gérard Collomb, Président du Grand Lyon, à l'évaluation des pôles de compétitivité français

Le gouvernement a aujourd'hui rendu public son évaluation des 71 pôles de compétitivité français.

*Je me félicite de voir que **les 5 pôles de compétitivité lyonnais** (Lyonbiopôle, Axelera, Lyon Urban Truck and Bus, Techtera et Imaginove) ont, chacun dans leur vocation, qu'elle soit nationale ou mondiale, rempli les objectifs de la politique des pôles de compétitivité, sur un total de 39 pôles en France.*

*Je rappelle ici que **le Grand Lyon a accompagné les pôles de compétitivité dès leur création en 2004 et soutenu** leurs activités comme leurs projets.*

*Le Grand Lyon a d'ailleurs voté en septembre 2006, une délibération cadre finançant à hauteur de **13 millions d'euros sur trois ans** l'ensemble des pôles de compétitivité. Deux ans plus tard, 11 millions d'euros ont déjà été investis. Preuve du soutien actif de chaque projet émanant des pôles.*

*Nous sommes d'ailleurs en train de réfléchir à la poursuite et à **l'optimisation de cet accompagnement** dans le futur. Il est en effet primordial de soutenir ces **structures, porteuses de richesses et d'emplois pour notre territoire.***

*J'ajouterai que la particularité de nos cinq pôles est d'être, pour la plupart d'entre eux, **ouverts aux PME.** Une spécificité lyonnaise initiée dans le cadre de la démarche « Grand Lyon L'Esprit d'Entreprise » et qui a certainement joué un rôle important dans les résultats de cette évaluation.*

Ce rapport confirme que la dynamique créée par la politique des pôles de compétitivité renforce la position stratégique de Lyon en matière de recherche, de développement et d'innovation, en amenant entreprises, université et centres de recherche à nouer des liens forts et à développer des projets communs.

communauté urbaine
GRAND LYON